

Des comités du Parti au Groupe Rwacico

Le jeudi, 5 septembre 1985, ont eu lieu les installations des comités sectionnaires du MPR et de la JMPR au sein de l'entreprise Groupe Rwacico dans l'enceinte des établissements Gino à Nguba dans la zone d'Ibanda.

La cérémonie a été présidée par le citoyen Ndala wa Ndala, commissaire urbain de Bukavu, en présence des citoyens Tshituka Mukungulu wa Tshikuma et Rwakabuba Sheja respectivement secrétaire régional du Parti chargé de la Jeunesse et administrateur-directeur du Groupe Rwacico ainsi que de plusieurs cadres dirigeants du MPR.

Dans son mot de circonstance, le citoyen Rwakabuba Sheja a, au nom du citoyen Rwakabuba Shinga, président directeur-général du Groupe Rwacico, remercié les autorités et plus particulièrement le Guide Mobutu pour la paix, la tranquillité et l'organisation qu'elles ont pu instaurer au Zaïre.

Annonçant que le Groupe Rwacico a maintenant 19 ans d'existence de-

puis sa création, le citoyen Rwakabuba Sheja a profité de cette occasion pour retracer l'historique de son entreprise qui avait connu, en 1967 d'énormes difficultés à cause de la disparition des marchandises d'une valeur de 45.000.000 zaïres lors des événements des mercenaires de Jean Schramme.

A son tour, le citoyen Lwabeya Kalula, dirigeant régional de la Jeunesse ouvrière au Kivu, a défini le rôle que doit jouer le comité de la Jeunesse du Parti au sein d'une entreprise: vigilance et production permanentes.

De son côté, le citoyen Sadiki, secrétaire urbain chargé de la MOPAP, a, dans sa causerie morale, prodigué de sages conseils qui doivent marquer quotidiennement les membres du comité du Parti dans l'entreprise.

A l'issue de ces manifestations, les cadres dirigeants du Groupe Rwacico ont adressé une motion de soutien au Maréchal Mobutu Sese Seko.

Kassa Malonga.

Le nouveau Vice-gouverneur a été présenté à ses collaborateurs

Le Président régional du MPR et Gouverneur du Kivu, le citoyen Mwando Nsimba a officiellement présenté, le lundi 9 septembre dernier à l'hôtel Riviera, le nouveau vice-gouverneur du Kivu, le citoyen Koyagialo Ngbase Te Gerengbo à tous les responsables et chefs de services publics et para-étatiques ainsi qu'aux corps consulaires de Bukavu.

Dans une allocution de circonstance, le citoyen Mwando a retracé brièvement la fructueuse carrière du citoyen Koyagialo au sein de l'administration publique. Celui-ci qui remplace le citoyen Edjongwa au poste du vice-gouverneur du Kivu, fut commissaire urbain à Likasi et à Lubumbashi avant d'accéder aux fonctions de vice-gouverneur au Kasai-Oriental. Agé de 38 ans, le citoyen Koyagialo est un homme calme dont la maturité prématurée, a été vanté par le citoyen Mwando qui a ensuite demandé le concours de tous pour épauler son adjoint dans ses responsabilités afin de faire régner l'harmonie et une bonne ambiance de travail qui caractérise l'exécutif régional.

Le Gouverneur a cependant mis en garde certains de ses collaborateurs qui profiteraient de son absence pour créer la confusion en vue d'induire l'autori-

té en erreur. Par la même occasion, il a exprimé sa satisfaction quant aux bonnes relations existant entre l'exécutif régional et l'Assemblée régionale.

Très ému des paroles combien élogieuses de son chef à son endroit, le vice-gouverneur Koyagialo a promis de respecter l'unité de commandement comme l'exige la discipline du Parti et de respecter les instructions de la hiérarchie régionale. Il a terminé en demandant à tous de "l'aider à aider le gouverneur".

Peu avant cette présentation, le comité régional du MPR/Kivu s'est réuni au cabinet du président régional et gouverneur, le citoyen Mwando Nsimba et sous sa présidence. Ci-dessous le compte-rendu de cette rencontre :

"Le Comité régional du M.P.R. du Kivu s'est réuni ce lundi, 9 septembre 1985, et sous la présidence du citoyen Mwando Nsimba, Président régional du Parti.

D'abord, il a présenté officiellement aux membres du Comité Régional du Parti le nouveau vice-gouverneur, le citoyen Koyagialo Ngbase Te Gerengbo à qui il a souhaité la bienvenue au sein du Comité et indiqué l'esprit d'équipe, d'harmonie et de cor-diabilité qui caractérise ledit Comité. Le Président régional a

aussi assuré son attachement de la franchise de la collaboration des membres du Comité régional du Parti.

Abordant le point relatif à la situation générale de la Région, le Président régional du MPR a fait un port détaillé des missions qui l'ont conduit récemment dans le Nord et dans le Sud de la Région et sur la situation heureuse que connaît ces temps la zone de Kivu. Le Président régional a ensuite porté connaissance du déroulement de la tenue, au Maréchal Mobutu, d'un important séminaire sur les statistiques agricoles qui débutera le 14 septembre à Bukavu. Le Comité régional du MPR a décidé d'organiser, du 15 au 17 septembre, de grandes réunions d'information semblant les Comités du peuple élus au Kivu présents à Bukavu et les masses populaires.

Enfin, le Comité a abordé le quatrième point, sur les documents de base du Parti. A ce sujet, il a décidé d'adresser un pressément une demande à l'Institut Makombi et au Journal officiel sollicitant les documents recherchés, en cas de cas, l'autorisation de reproduction.

Kassa Malonga.



UN LABORATOIRE PROFESSIONNEL AU SERVICE DE L'AMATEUR
- DEVELOPPEMENT COULEUR EN 3 Heures

22, AV. COLONEL EBEYA - ZONE DE LA GOMBE - B.R. 14561 - TEL. 24142



Déclaration de perte de certificat d'enregistrement.

Je soussigné, KUKWATSHI KABONGO, Défenseur Judiciaire, B.P. 297, Cabinet sis Avenue LUMUMBA, n° 1 à Kindu, agissant en tant que Conseil des personnes ci-après, de qui j'ai reçu mandat:

- 1°/ Madame HATZIGEORGIOU Thalia, veuve Avramides Constatin, née à THIGANI-SAMOS (Grèce), le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-deux, résidant à Kinshasa,
- 2°/ Madame Clio AVRAMIDES, épouse STAVROS Valassis, dûment autorisée, née à Kindu (Kivu) le trente novembre mil neuf cent cinquante, demeurant à Athènes (Grèce), rue Reniéri, 18,
- 3°/ Mademoiselle Demetra AVRAMIDES, née à Kindu (Kivu), le trente Juin mil neuf cent cinquante-trois, demeurant à Amaroussi-Attique (Grèce), Rue Tsaldaris, 30,
- 4°/ Mademoiselle Stella AVRAMIDES, née à Kinshasa, le vingt-et-un Avril mil neuf cent cinquante-neuf, résidant à Bruxelles,
- 5°/ Madame Hélène AVRAMIDES, épouse DEHANAIN Claude, dûment autorisée, née à Kibombo, le

Déclare sur l'honneur que les Certificats d'enregistrement Volumes F. XXXVI, F° 21 et F. 49 F° 99 délivrés en dates des 6 novembre 1953 et 11 Décembre 1958 par le Conservateur des Titres Immobiliers de Bukavu ayant trait aux immeubles n°s 142 et 276 du plan cadastral de la Zone de Kindu sont perdus: en effet, mes clients, après la mort de mes décujs, pressés de rentrer définitivement chez eux, n'ont fait que vendre les deux immeubles dont référence ci-dessus sans toutefois se soucier des titres s'y rapportant, d'où leur perte.

J'en sollicite donc le remplacement et:

- 1.- Je prends sur moi la pleine responsabilité des conséquences dommageables que la délivrance des nouveaux certificats d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.
- 2.- Je reconnais savoir que si la présente déclaration s'avérait contenir des indications fausses faites avec intention frauduleuse ou à dessein de nuire, je tomberais sous le coup des articles 124 et 126 du Code Pénal sur les faux commis en écritures.

Fait à Kindu, le 6/09/85.

KUKWATSHI KABONGO

Défenseur Judiciaire